



Élections communales 2018 Programme Écolo-Groen Pour une commune + juste et + verte !

Pour ÉCOLO-GROEN, Saint-Josse doit être une commune où l'on rêve de rester vivre !

À Saint-Josse, les élections communales d'octobre 2018 sont l'occasion d'un souffle nouveau !

Notre commune a de multiples atouts : quinze minutes à pied et vous êtes à la Grand-Place ou aux principales institutions européennes, des espaces verts une foule de petits commerces de proximité, tout cela est une chance. Elle est animée par une population conviviale ; sa jeunesse est débordante d'énergie et le réseau de transports en commun développé. Son budget communal bien garni est alimenté par les impôts sur les nombreux bureaux qui sont sur son territoire ! C'est un paradoxe : des habitants pauvres mais une commune riche qui devrait orienter tous ses efforts vers le bien-être de ses citoyens !

Mais il y a de nombreux points noirs : la propreté publique avec les dépôts clandestins quotidiens vu l'absence de prévention et de sanctions efficaces, une mobilité chaotique, une qualité de l'air inacceptable, des écoles et des crèches trop peu nombreuses, une gestion irresponsable des deniers publics, une politique jeunesse peu inspirée voire inexistante, des travaux publics désordonnés et, face à la grande précarité de ses habitants, une absence de vision à long terme...

Saint-Josse et ses habitants méritent mieux ! L'argent de la commune doit être géré avec professionnalisme et efficacité afin de bénéficier à tous les citoyens par une amélioration de la qualité de vie de. Les rues doivent cesser d'être embouteillées sans fin par le trafic de transit. Les trottoirs doivent être débarrassés des immondices qui les jonchent. Les habitants doivent pouvoir bénéficier de logements de qualité et d'un cadre de vie agréable. Les écoles et les crèches communales doivent offrir des places supplémentaires pour permettre aux petits de bénéficier d'un accueil de qualité et aux plus grands d'aller à l'école dans la commune et dans de bonnes conditions.

Les **candidates et les candidats de la liste Écolo-Groen Saint-Josse** vous proposent de soutenir **leur vision, portée par leur travail sérieux, pour améliorer la vie à Saint-Josse** et relever ensemble les défis que rencontrent ses citoyens. Le projet écologiste pour une **meilleure qualité de vie** suppose que les familles tennodoises puissent vivre et s'épanouir **dans l'harmonie et le respect**. Respect de chacun mais aussi respect par tous, citoyens et politiques, des lois et règlements : ce sont les maîtres-mots du vivre ensemble.

Nous souhaitons enfin, comme les mandataires Écolo et Groen le pratiquent eux-mêmes depuis plus de 30 ans, que la **compétence**, la **transparence** et l'**éthique** soient une priorité

dans la mise en œuvre du travail des autorités communales et des services de l'administration. Ce **professionnalisme**, dans une optique de **bonne gouvernance**, doit être au cœur de l'action politique, pour une gestion irréprochable des deniers publics **au profit de tous les citoyens et de toutes les citoyennes**.

Les candidats et candidates de la liste Écolo-Groen vous présentent dès lors leurs propositions en **3 priorités** :

1. **Éthique politique, bonne gouvernance et participation citoyenne : travailler correctement et ensemble, pour l'amélioration du bien-être de tous !**
2. **Écoles, enseignement et jeunesse : avoir le droit de grandir dans notre commune !**
3. **Qualité de vie, environnement, propreté : concilier commune très peuplée et quartiers agréables !**

Outre ces trois priorités, des **axes transversaux** nous semblent primordiaux pour assurer un meilleur vivre et vivre ensemble à Saint-Josse :

4. **Emploi, formation et activités économiques : développer les potentiels de la commune !**
5. **Logement : des habitations de qualité pour tous !**
6. **Cohésion sociale : une commune pluraliste, des citoyens solidaires !**
7. **Sécurité : une commune où il fait bon vivre et se promener !**
8. **Culture : favoriser l'éveil et l'accès à la culture à tout âge !**
9. **Sport : un esprit sain dans un corps sain !**

1. BONNE GOUVERNANCE, ÉTHIQUE POLITIQUE, PARTICIPATION CITOYENNE : TRAVAILLER CORRECTEMENT ENSEMBLE POUR L'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE DE TOUS !

Écolo-Groen Saint-Josse exige une plus grande **transparence des processus de décision**, une **gestion rigoureuse et professionnelle de la chose publique**, une meilleure **information** des citoyens et une implication de ceux-ci dans les décisions qui les concernent.

Depuis plus de trente ans, Écolo et Groen ont comme **priorité constante** la **participation accrue de tous les citoyens** dans l'élaboration et la gestion de la vie publique, particulièrement au niveau communal.

La dernière législature a montré par des exemples criants (carrefour rue Botanique-rue Verte, antennes GSM sur les HBM rue du Vallon, parc Potagère, etc.) l'absence inacceptable de considération de l'avis des citoyens dans la gestion de leur quotidien. Pour Écolo-Groen Saint-Josse, **cette participation doit être pleine et entière : pas de participation gadget !** Il ne suffit en effet pas d'informer les citoyens. Encore faut-il le faire de manière appropriée et avoir la **capacité d'entendre et d'intégrer leurs observations** et desiderata avant de décider ! Pour ce faire, Saint-Josse a la chance de pouvoir compter sur un tissu social dynamique et varié (comités de quartier, associations ...).

Pour Écolo-Groen, investir dans la citoyenneté passe par le développement de **pratiques politiques irréprochables** et un **meilleur équilibre entre les pouvoirs**. Nous sommes favorables à une **limitation stricte du cumul des mandats** et, dès lors, des rémunérations pour que les mandataires élus s'occupent vraiment de Saint-Josse et de ses quartiers. En effet, cumuler, c'est occuper plusieurs fonctions en même temps. Qui est vraiment apte à remplir plusieurs temps pleins en parallèle de manière efficace, en y consacrant le temps et l'énergie requise ? A notre sens, personne. Alors un mandat, une personne pour une attention totalement dédiée à Saint-Josse et ses quartiers ! Outre l'application stricte de la législation, nous souhaitons l'adhésion des élus à une **charte déontologique** permettant de s'assurer de leur bonne volonté et d'éviter les risques de conflit d'intérêts et de népotisme.

Pour permettre la participation de tous à l'amélioration du cadre de vie, les **associations** ont un rôle d'information, de réflexion, de formation et de sensibilisation déterminant à jouer. Pour nous, il faut **donner toute l'autonomie nécessaire aux acteurs de terrains** pour accomplir leurs missions et les soutenir en respectant le pluralisme et les opinions politiques. Les comités de quartier qui regroupent des citoyens souhaitant œuvrer pour améliorer le vivre ensemble de leur commune doivent également être soutenus.

Écolo-Groen Saint-Josse plaide aussi pour l'égalité stricte entre citoyens, notamment par l'élaboration de **critères objectifs pour l'octroi de subventions, de logements, d'emploi ou de tout avantage accordé par la Commune**. Cette égalité est primordiale pour préserver l'adhésion du plus grand nombre aux règles démocratiques.

NOS PROPOSITIONS POUR UNE COMMUNE BIEN GEREE, DES CITOYENS PARTICIPATIFS ET DES MANDATAIRES QUI TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN :

- Organiser des **rencontres entre les autorités communales et les différents quartiers** de la commune **tous les 6 mois** pour informer les habitants des réalisations et projets et discuter des problèmes rencontrés par les citoyens au quotidien afin d'y apporter des solutions ;
- Favoriser la **participation citoyenne dans le cadre des comités de quartier**, améliorer l'information et la prise en compte des avis des habitants ;
- **Soutenir les activités citoyennes organisées par les habitants**, notamment les fêtes de rues, en facilitant leur mise en place, la mise à disposition des locaux (Salle Sapiens, Tour Madou, Jazz Station, future Maison des cultures, ...) et le prêt de matériel et d'équipements (rétroprojecteurs, mobilier, etc.) ;
- Rendre effectif le **droit des citoyens et citoyennes d'interpeller directement le conseil communal** et les conseils des CPAS. Un règlement sur le droit d'interpellation citoyenne a été adopté en 2007 à la demande d'Écolo-Groen mais, jusqu'à présent, très peu de publicité a été faite autour de ce droit et moins d'une interpellation par an a été déposée ;
- Soigner la politique de **gestion du personnel communal** : respecter strictement les règles applicables, soutenir la **dépolitisation** et la **transparence du recrutement**, notamment par la diffusion de toutes les annonces d'emploi communal sur le site internet communal, donner les mêmes chances de formation et de promotion à tous ; les procédures de recrutement et de promotions sont actuellement floues . Cette meilleure gestion doit également **favoriser la diversité** au sein du personnel communal. Actuellement et contrairement au prescrit de la loi, il n'existe pas d'organigramme du personnel ni de direction des ressources humaines à Saint-Josse ! Par ailleurs, et la semaine de 4 jours annoncée pour les agents communaux n'est pas mise en œuvre. Cela doit cesser !
- Assurer la **formation continue des agents communaux** et les mobiliser, en concertation avec les organisations syndicales représentatives, pour améliorer le fonctionnement des services au public et l'accueil au citoyen ;
- S'atteler efficacement à la **recherche de subsides et au dépôt de dossiers solides** grâce à un service spécialisé afin que plus aucun subside n'échappe à la Commune ;
- Favoriser la connaissance et la compréhension des enjeux communaux. Grâce à Écolo-Groen, les Conseils communaux sont désormais filmés et retransmis sur internet. Tous les citoyens doivent être informés de **la date et de l'ordre du jour des séances du Conseil communal** (y compris l'ordre du jour des séances à huis clos qui concerne surtout les engagements de personnel) ; publier rapidement les comptes-rendus des débats sur le site de la Commune ;
- Mettre en place un **conseil communal des enfants** ainsi qu'un **Conseil consultatif des jeunes** afin de les sensibiliser aux enjeux de la participation citoyenne et de l'importance du pouvoir communal dans leur vie de tous les jours ;
- Favoriser la **participation de toutes et tous**, notamment grâce à la concertation avec les jeunes filles et les jeunes hommes, les aînés et aînées, les PMR et autres personnes souffrant de handicap afin de prendre en compte leur vie quotidienne et leurs préoccupations et que celles-ci puissent être intégrées dans les politiques communales ;
- Alimenter le **site web communal** et le rendre plus clair pour en faire un véritable outil au service des citoyens : documents et formulaires en ligne, références aux

enquêtes publiques sur le territoire de la commune, **rubrique « réglementation »** comprenant tous les règlements communaux et arrêtés de police à jour ... ;

- Créer une **rubrique dans le Joske reflétant les débats au conseil communal** et invitant les citoyens à assister aux prochains conseils ;
- **Adapter la rubrique politique du Joske** : créer un comité de rédaction où tous les partis politiques sont représentés ; définir un sujet de débat d'intérêt communal commun et donner à chaque parti représenté au Conseil communal le même espace pour y développer ses idées et propositions ;
- Soutenir les **activités d'éducation permanente pour adultes** qui favorisent l'évolution du sens critique et aident à agir de façon collective et responsable ;
- Au sein du Conseil communal, **interdire le cumul** des mandats de bourgmestre ou d'échevin avec la fonction de parlementaire. Les élus Ecolo et Groen s'engagent d'ores et déjà à s'investir pour la Commune à temps plein ! ;
- Engager des fonctionnaires en nombre et qualité suffisants pour assurer le **respect des règles d'octroi des permis** d'urbanisme, d'environnement, les agréments et concessions. Ceci est indispensable pour le respect de la réglementation, la défense du bien commun et l'égalité entre les citoyens.
S'assurer que **les incivilités seront sanctionnées** et ce, de la même façon pour tous.

2. ÉCOLES, ENSEIGNEMENT ET JEUNESSE : L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE !

La place des enfants et des jeunes dans la société, leur éducation et leur développement font partie de nos préoccupations prioritaires. Les enfants et les jeunes sont notre avenir. Nous voulons respecter l'enfant, sa créativité, son autonomie, sa capacité d'entrer en relation avec autrui. Nous voulons que les jeunes puissent se sentir acteurs de leur destin et s'investir dans la construction de leur avenir. Écolo-Groen Saint-Josse propose une **politique d'accueil globale**, structurée et accessible à tous les enfants et une politique orientée vers la jeunesse qui soit inclusive et stimulante. En particulier, **les candidats et candidates écologistes souhaitent miser sur des écoles citoyennes et de qualité, pour tous.**

Petite enfance : une commune « enfants admis »

Écolo-Groen Saint-Josse souhaite travailler à la mise en œuvre de tous les moyens capables d'éveiller et d'épanouir tous les aspects de la personnalité de l'enfant. Cet épanouissement commence dès la petite enfance. À Saint-Josse, cependant, les efforts consentis sont largement insuffisants et mènent à des **pénuries de places dans les crèches et écoles** qui pourraient encore s'aggraver en l'absence d'actions rapides et adaptées à l'augmentation démographique.

Alors que Saint-Josse compte énormément d'enfants, il y a un manque criant de structures d'accueil en dehors de l'école et pendant que les parents sont au travail : les places dans les crèches sont trop rares et les gardien.ne.s d'enfants encadré.e.s trop peu nombreux/nombreuses. Les cinq crèches communales francophones comptabilisent 171 places d'accueil et la crèche néerlandophone peut accueillir 31 enfants. Les crèches et gardien.ne.s privé.e.s peuvent accueillir 62 enfants et une crèche « halte d'accueil » 36 enfants, soit **au total 300 places pour les 0 à 2,5 ans** alors que la commune compte bien plus d'enfants de cet âge. Créer de nouvelles places d'accueil pour les tout-petits est donc primordial. La commune, en concertation avec les autres niveaux de pouvoir, doit tout mettre en œuvre pour ouvrir davantage de lieux d'accueil disposant d'un personnel qualifié (qualité, contrôles ONE / Kind en Gezin, ...).

Grandir passe aussi par le jeu. Les **plaines de jeux** gérées par la Commune sont trop rares et pour celles qui existent, elles sont dans un état parfois calamiteux (plaine Saint-François jugée dangereuse par les services de l'inspection!). Leurs heures d'ouverture ne correspondent pas aux besoins et les enfants se trouvent souvent obligés de jouer dans la rue. Pour Écolo-Groen Saint-Josse, **l'espace public doit aussi pouvoir leur être ouvert pour jouer en toute sécurité**, par le biais d'un règlement ouvrant des rues aux jeux.

Enseignement fondamental : l'école de la réussite, pour tous

Écolo-Groen est convaincu que l'enseignement fondamental doit mener chaque enfant au **maximum de ses possibilités et de son épanouissement**, par un encadrement qui favorise l'expression de sa créativité et son apprentissage. Saint-Josse compte cinq écoles communales maternelles et primaires francophones : la Nouvelle École (place Saint-Josse), l'école Henri Frick (rue Braemt), l'école Joseph Delclef (rue Potagère), l'école Arc-en-ciel (rue de l'Abondance), l'école des Tournesols (rue Saint-François) et une école néerlandophone : Sint-Joost-aan-Zee (rue de la Limite) et son annexe, la Wijkafdeling (rue Braemt). La commune compte également trois écoles primaires du réseau libre : la Sagesse Philomène (rue Potagère), les Dames de Marie (chaussée d'Haecht) et le petit

« Saint-Louis » (rue de Verviers). Cependant, les **places disponibles** dans ces infrastructures sont **loin d'être suffisantes** et **de nombreux locaux ne répondent pas aux critères de qualité** que les enfants et leurs parents sont en droit d'attendre. La Nouvelle École attend depuis des années le remplacement de ses classes en préfabriqué par de vrais locaux. Une nouvelle promesse a été faite au début de la dernière législature, en 2012. Six ans plus tard, rien n'a changé ! L'extension de l'école Henri Frick est également toujours au stade de l'étude et celle de Sint-Joost-aan-Zee n'a pas encore débuté !

Écolo-Groen est persuadé que l'**école de la réussite** doit, à Saint-Josse en particulier, compter des élèves de tous milieux et de toutes origines sociales et culturelles. La **mixité** est gage d'enrichissement et d'apprentissage de la société multiculturelle qui caractérise notre commune. Il s'agit également de mettre l'accent sur l'**apprentissage de la langue de l'enseignement** (français ou néerlandais) dès le plus jeune âge et de manière adaptée. Vivre à Bruxelles, c'est également connaître l'autre, sa langue et sa culture. C'est pourquoi Écolo-Groen souhaite promouvoir les **activités bilingues** où élèves francophones et néerlandophones se rencontrent ainsi que les cours de langue parlée à la maison (turque, arabe, espagnol, roumain ...), car bien maîtriser sa langue maternelle est indispensable pour mieux apprendre celle de l'enseignement.

Enfin, les Verts soutiennent l'école comme un **lieu d'apprentissage de la démocratie** qui puisse éveiller les enfants à leur avenir de citoyen-ne-s autonomes, démocrates et responsables.

École secondaire : Saint-Josse mérite mieux !

La commune est le pouvoir organisateur du **Lycée Guy Cudell** (rue de Liedekerke), seule école de l'enseignement secondaire à Saint-Josse. Le Lycée a connu des heures sombres et ses nombreux manquements ont été constatés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (absentéisme non signalé des professeurs, comptage des élèves falsifié, attribution des heures de cours à certains professeurs de manière non justifiée, ...). La dernière législature n'a amélioré ni son fonctionnement (direction soutenue puis délaissée) ni son image (saga du port de l'uniforme). La Commune doit prendre ses responsabilités et mettre en place une **équipe de direction motivée et apte à sauver cette école moribonde**. Une fois reparti sur de bonnes bases, le Lycée doit également pouvoir accueillir un enseignement de type général de qualité qui fait cruellement défaut à Saint-Josse.

Activités pour les enfants jusque 12 ans et jeunesse

Selon nous, les **projets pédagogiques** ne s'arrêtent pas à la sortie de l'école ! Ils doivent pouvoir être poursuivis au travers du **soutien de lieux parascolaires et d'activités associatives**, tels les écoles de devoirs ou les plaines de jeux.

Pour accueillir les plus âgés, il existe à Saint-Josse deux **clubs de jeunes** (le Clou, rue Godefroid de Bouillon et le Caveau, rue du Chalet) proposant principalement des activités récréatives et occupationnelles. Le service de la jeunesse manque cependant cruellement de **structuration**, de projets à moyen terme et d'objectifs citoyens à long terme. La rotation du personnel, trop élevée, en est l'un des symptômes. Les animateurs employés par la Commune au sein des maisons de jeunes, des plaines de jeux ou comme éducateurs de rue, travaillent **sans véritable projet**. Cette politique "improvisée" gère le quotidien sans perspective à long terme.

Les demandes d'Écolo-Groen de faire **reconnaître ces maisons de jeunes** par la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été systématiquement refusées par le Collège. Chaque année dès lors, des subsides sont perdus et des activités mises à mal faute de moyens dédiés à la jeunesse. Ceci est inacceptable ! Nous habitons une Commune où les **moins de 25 ans comptent pour une part très importante de la population** et il faut que cette partie de la population puisse également s'épanouir et se développer.

Écolo-Groen Saint-Josse veut que la Commune se donne les moyens d'une **véritable politique de la jeunesse et d'éducation** qui puisse ouvrir, pour chaque jeune, de réelles perspectives d'avenir.

NOS PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE EDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE TOURNEES VERS L'AVENIR ET LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL :

Petite enfance

- Créer un **Guichet Enfance** pour aider les parents dans toutes leurs démarches et les centraliser ;
- **Soutenir la parentalité** et les groupes d'échanges entre parents comme la Maison rue Verte ;
- Construire de **nouvelles crèches, tant francophones que néerlandophones**, pouvant répondre aux besoins de la population tennodoise ;
- Ouvrir une **crèche du soir** et accroître les possibilités d'accueil pour les parents travaillant avec des horaires atypiques (milieu médical, nettoyage, grande distribution...) ;
- Ouvrir une **halte-garderie supplémentaire** pour accueillir les enfants temporairement (le temps de participer à une formation, un entretien d'embauche ou de subir une intervention médicale, ...) ;
- **Informé sur** et encourager les demandes d'agrément des **gardien.ne.s d'enfants encadré.e.s** ;
- Pour favoriser l'accès des enfants aux jardins publics, **former les gardien.ne.s de parc à l'animation pédagogique**, adapter les horaires d'ouverture des parcs gérés par la commune et demander à l'IBGE l'ouverture plus tardive de ses parcs et selon un horaire adapté aux vacances scolaires ;
- Augmenter les **animations pour les tout-petits**, notamment dans les parcs (contes, bibliothèques, ...) ;
- Accueillir la diversité en facilitant l'accès aux activités pour les **enfants en situation de handicap** ;
- **Encourager la fréquentation de l'enseignement maternel** : c'est la garantie de la sociabilisation des enfants dès leur plus jeune âge et la prévention du décrochage scolaire qui existe parfois dès les premières années de l'école primaire !

Enseignement fondamental

- Créer des **projets pilotes visant à la mixité sociale et culturelle dans les classes scolaires** : réunir et structurer des groupes de parents d'enfants d'une même classe d'âge pour les convaincre d'inscrire, ensemble, leurs enfants dans les écoles de Saint-Josse. Une expérience similaire a été menée avec succès par la communauté flamande à l'école Sint-Joost-aan-Zee, avec un résultat très positif ;
- Encourager et favoriser l'obtention de **subsides pour des activités ciblées**, tels le

soutien de logopèdes, psychomotriciens, les cours de langue parlée à la maison ou la création d'ateliers théâtre, de potagers, sites Internet, etc. et soutenir des écoles pour l'utilisation complète des **budgets d'accrochages scolaires**;

- **Valoriser les projets actuellement menés** (spectacles, publications, ...);
- **Dépolitiser effectivement les recrutements et les promotions des enseignants et de leur direction** : c'est une garantie essentielle pour une école motivée et de qualité ;
- Encourager et soutenir les **associations de parents** et favoriser leur implication dans le Conseil de participation afin de redynamiser celui-ci ;
- **Soutenir les enseignants** afin de garantir leur motivation et favoriser le maintien de bons enseignants dans nos écoles, notamment par le biais de rencontres, d'échanges d'expérience et de formations continuées. L'affectation des enseignants est d'importance et il faut proposer la bonne place à la bonne personne ;
- Créer **plus de place dans les écoles communales**, francophones et néerlandophones ;
- **Reconstruire la « Nouvelle école »** de la place Saint-Josse dans le cadre d'un projet d'écoconstruction (énergie, récupération des eaux, peintures non allergisantes, etc.). Ceci est une de nos priorités ;
- **Assurer la gratuité réelle de l'accès à l'enseignement fondamental**, notamment par le don de fournitures scolaires en cas de nécessité. Cette gratuité est **un droit pour tous les enfants**, y compris les enfants des personnes sans papier ;
- **Soutenir les écoles de devoirs** et étendre le dispositif de soutien scolaire existant sur le modèle du programme de **tutorat scolaire**.
- **Améliorer la publicité pour les écoles de devoirs** pour que chacun sache à qui s'adresser en cas de difficultés ;
- Sur le plan du personnel, améliorer la gestion globale (pour toutes les écoles communales) des équivalents temps pleins des écoles, en vue d'obtenir de **l'encadrement supplémentaire pour soutenir les élèves en décrochage** ;
- Encourager et soutenir les **contacts entre élèves francophones et néerlandophones** de la commune et d'autres villes (visites, correspondances, activités sportives, ...). Créer des **activités de rencontres et d'immersion en français ou en néerlandais** ;
- Maîtriser et utiliser intelligemment les **nouvelles technologies de l'information et de la communication**, par le biais de la formation continuée des enseignants et l'achat de matériel pédagogique adéquat. L'**informatique** est une ouverture des enfants sur l'avenir qui doit leur être rendue accessible ;
- Centrer les efforts sur l'acquisition de la langue parlée à l'école mais également sur la langue parlée à la maison (des subsides existent !). De nombreux élèves des écoles de Saint-Josse ne parlent ni le français ni le néerlandais à la maison ;
- Encourager et soutenir les **activités de bénévoles** (retraités notamment) au sein des écoles dans le cadre de projets culturels et pédagogiques (théâtre, lecture, contes, etc.) ;
- **Promouvoir les sorties extrascolaires** : théâtre, musées, sensibilisation à la protection de l'environnement et de la santé, ouverture au monde extérieur, avec, si nécessaire, une aide financière aux parents en difficulté pour que tous les enfants puissent y participer ;
- **Faire homologuer les plaines de vacances organisées par la commune par l'ONE** afin que les parents puissent bénéficier de leur **remboursement** (ce qui n'est plus le cas actuellement car l'agrément leur a été retiré !) et s'assurer que les activités proposées soient de qualité et pas simplement occupationnelles ;
- **Améliorer la coordination des intervenants sociaux** attachés à la ZEP (Zone d'éducation prioritaire) et aux centres psycho-médico-sociaux (centres PMS) de

manière à renforcer les liens entre eux et à accroître l'efficacité de leur travail ;

Enseignement secondaire

- Élaborer un **plan de sauvetage** pour remettre sur pied le **Lycée Guy Cudell**. La priorité ira à une direction disposant des capacités et des qualités nécessaires pour faire repartir l'école sur de bonnes bases et pérenniser sa présence à Saint-Josse. À long terme, rétablir un **enseignement général de qualité** à l'école ;
- Renforcer les services de **médiation scolaire et de tutorat en vue de la réussite des études** afin de permettre à chacun d'être diplômé à 18 ans. Ceci vaudra pour tous les jeunes de la commune, qu'ils fréquentent ou non le Lycée Guy Cudell, qu'ils étudient en français ou en néerlandais ;
- Informer les étudiants sur les **filières de métiers qualifiés en pénurie de personnel** les plus aptes à leur faire décrocher un emploi ;
- Inclure des modules sur la **communication non-violente** et sur l'**éducation à la vie affective et sexuelle** dans le cursus scolaire.

Activités pour nos enfants jusqu'à 12 ans

- Soutenir l'organisation par la commune d'un **accueil "après l'école"** en concertation avec tous les acteurs (écoles de tous réseaux, académies, écoles de devoirs, associations sportives et culturelles, ...) ;
- Prolonger les **ateliers créatifs** pour enfants en dirigeant les enfants vers les académies de musique et des Beaux-Arts, les théâtres, etc. ;
- Développer un **projet extrascolaire** d'apprentissage de la langue de l'enseignement dès la plus petite enfance pour favoriser la maîtrise du français ou du néerlandais par tous les enfants de Saint-Josse au terme de l'enseignement fondamental ;
- Permettre aux enfants d'exercer leur rôle de citoyen par la mise en place d'un **Conseil communal des enfants** doté d'un budget propre ;
- Organiser et soutenir des projets de **rencontres d'enfants avec les "métiers"** exercés à Saint-Josse, telle la manifestation « Place aux enfants » ;
- Soutenir et développer l'offre d'accueil extrascolaire existante et chercher les **subsides** pour proposer des activités complémentaires ;
- Soutenir la maison des enfants (« Méli Mélo ») et développer des synergies entre celle-ci et la bibliothèque, les académies, faciliter l'accès des enfants à la piscine, ...

Jeunesse

- Soutenir et encourager la **participation effective** des jeunes à l'ensemble de la vie sociale, notamment par le biais des clubs de jeunes ;
- Terminer enfin les **rénovations** des deux clubs de jeunes de la commune ;
- Obtenir l'**agrément « maisons de jeunes » par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les clubs de jeunes** afin qu'ils reçoivent des subsides en vue de développer et mener à bien leurs activités ;
- Établir une **Maison de jeunes pour les 18-25 ans cogérée par les jeunes** afin de leur permettre d'intervenir dans les projets pédagogiques et d'être acteurs de leur quotidien ;
- Faire en sorte que les maisons de jeunes soient également des **maisons de l'emploi** aidant ceux qui le souhaitent à trouver des stages, des contrats d'étudiants et à se préparer à leur premier emploi ;

- **Favoriser le multiculturalisme et la diversité** dans les maisons de jeunes par des activités communes et des rencontres ;
- Élaborer et coordonner des projets et activités visant à l'**éducation à la multiculturalité, à la sensibilisation artistique** et, à terme, préparer les jeunes à une citoyenneté active ;
- Assurer la **formation des animateurs et des animatrices** pour qu'ils inscrivent l'ensemble des activités, ludiques, artistiques, sportives, etc., dans ce projet global ;
- Veiller à ce que les clubs de jeunes ouvrent **leurs activités aux jeunes de toute origine** et à la promotion de la participation des **filles** à ces activités ;
- Développer l'information et la **formation citoyenne des jeunes**, notamment par la création d'un **journal des jeunes** de 14 et 18 ans et/ou l'attribution d'une double page dans le Joske pour les sensibiliser à la chose publique ;
- Mettre sur pied un **Conseil consultatif des jeunes** et rendre sa consultation obligatoire sur les sujets qui intéressent la jeunesse ;
- Créer un **espace "Jeunes" dans la Jazz Station** pour les éveiller aux différentes musiques ;
- Promouvoir une **politique des loisirs et des sports** qui subventionne davantage les activités parascolaires régulières, y compris artistiques, que ce soit ou non dans les infrastructures communales et permet une meilleure utilisation des espaces communaux (parcs et piscine communale ouverts selon des horaires adaptés pendant les vacances scolaires, ...) ;
- Réduire la **fracture numérique** en proposant des cours d'informatique et notamment de recherches internet et de traitement de texte ;
- Former les **acteurs du secteur de la jeunesse** et les recruter auprès des jeunes.

3. MOBILITE, PROPRETE, ENVIRONNEMENT, ESPACES VERTS : DEVELOPPEMENT DURABLE A SAINT-JOSSE !

Mobilité

57% des ménages tennoodois n'ont pas de voiture mais les rues de Saint-Josse sont embouteillées et polluées. Ce trafic incessant est, en majeure partie, dû aux voitures transitant par la commune ! Ceci a des **conséquences immédiates sur le bien-être et la santé de nos concitoyens.**

Les **nuisances** liées à la voiture sont nombreuses :

- insécurité en rue, accidents avec blessés, pollution, bruits, stress, bouchons... ;
- dépenses publiques importantes et régulières pour remettre les voiries en état ;
- réduction de la mobilité des piétons et des cyclistes : parking sauvage, difficulté à traverser certaines artères, particulièrement avec une poussette ou un fauteuil roulant, ...

Pour Ecolo-Groen Saint-Josse, **la route doit être accessible à tous et en toute sécurité, en particulier pour les usagers faibles !**

Les zones 30 autour des écoles, pourtant obligatoires, n'ont été placées qu'après de nombreuses demandes d'Ecolo-Groen et une condamnation de la Commune! La majorité a refusé d'étendre les zones 30 sur le territoire (alors que Bruxelles et Schaerbeek l'ont accepté !) et les accidents dus à la vitesse et parfois graves sont nombreux.

Le « Grenelle de la mobilité », promis de longue date, n'a jamais vu le jour et le quartier Nord a été purement et simplement oublié du **plan de mobilité !** Ce dernier promeut encore le « tout-à-la-voiture » sans tenir compte d'un partage intelligent de la route et des modes alternatifs de déplacement.

Le **parking** est également un énorme problème : les résidents qui ont besoin de leur voiture ne peuvent plus se garer le soir en rentrant chez eux. Dans le même temps, le parking Scailquin qui dépend de la Commune pratique des tarifs inabordables et laisse une centaine de places inutilisées ! **6 000 places sont inoccupées** quotidiennement en dehors des heures de bureau dans les parkings privés et la Commune autorise les riverains des autres Communes (Bruxelles et Schaerbeek) à se garer à Saint-Josse ! Ça suffit !

Une mobilité pour tous, cela signifie aussi que l'on améliore et facilite le déplacement des **personnes à mobilité réduite** : personnes âgées, personnes handicapées, personnes se déplaçant avec des jeunes enfants. Trop souvent, les bâtiments ne leur sont pas aisément accessibles. Toutes les voiries doivent être réaménagées pour assurer des déplacements aisés et en sécurité et les bâtiments publics doivent être rendus accessibles à tous.

La Commune doit également promouvoir les **modes de transports alternatifs** (covoiturage, voitures partagées, vélo, transports en commun), l'usage de voitures électriques, du LPG ou d'autres carburants de déplacement moins polluants pour les véhicules communaux et l'usage du vélo pour les agents communaux. Le Bourgmestre doit montrer l'exemple : se déplacer en voiture à Saint-Josse est un non-sens ! C'est ensemble que nous gagnerons ce pari de réduire l'impact de la voiture et de choisir un autre mode de transport, plus convivial, plus souple, plus sûr et qui pollue moins. Ceci luttera contre la pollution de l'air et contribuera à l'amélioration de la qualité de vie en ville.

Qualité de l'air et nuisances sonores

Moins et mieux de circulation auront également un impact sur d'autres nuisances : **l'air de mauvaise qualité et le bruit.**

Sur les 10 points de mesure de la présence de particules fines et la qualité de l'air à Saint-Josse, 5 dépassent les normes légales autorisées par l'Union européenne et toutes sont supérieures à ce qui est considéré comme non dangereux pour la santé ! Une vraie politique de mobilité doit être adoptée pour faire en sorte que l'air redevienne respirable pour les Tennodois, en particulier les enfants !

Outre les avions, la principale source de bruit en ville est l'usage intensif des voitures, surtout en soirée et la nuit.

Une **réglementation adéquate** doit limiter les niveaux sonores autorisés et une information claire et précise doit être accessible à tous. La Commune doit effectuer des **contrôles plus intensifs du niveau sonore des véhicules** et veiller au **respect strict des normes de bruits pour les exploitations** bruyantes par nature (entreprises, salles de fêtes, boîtes de nuit, terrasses, ...). Les nombreuses plaintes des riverains du quartier Nord et de la chaussée de Louvain à ce sujet illustrent combien ces nuisances ont un impact sur la qualité de vie.

Propreté et qualité de vie

À Saint-Josse comme partout, l'**enjeu environnemental et énergétique** est devenu central, d'un point de vue économique, écologique et de santé publique. Les changements climatiques, la hausse du prix de l'énergie, les trous dans la couche d'ozone et la sécheresse sont autant de graves symptômes de la dégradation de notre environnement planétaire.

Il importe que **chacun participe à sa mesure** aux changements nécessaires pour inverser cette tendance et s'orienter vers un développement économique qui ne compromette ni notre santé ni celle de nos enfants. **Les pouvoirs publics, communes en tête, ont un rôle primordial de modèle et d'incitant à jouer** dans ce cadre.

Ces changements interviennent dans la vie de tous les jours et nécessitent d'abord et avant tout une **information adéquate et une éducation permanente** de l'ensemble de la population. S'ils sont accompagnés et encouragés, ils ne sont pas des contraintes mais des habitudes qui œuvrent à améliorer notre cadre de vie ainsi que des opportunités de développement économique.

La Commune doit montrer l'exemple et aller au-delà de ce qui est imposé par la législation : nous voulons que la commune participe aux actions de l'IBGE pour **gérer l'administration de manière écologique**, notamment en développant le mouvement lancé par la labellisation «écodynamique». Ceci passe par une **prise en compte systématique de la composante écologique et environnementale dans toutes les actions de la commune**, tels les **achats courants** (papier recyclé, équipements électriques peu énergivores, produits de nettoyage écologiques ...) mais également la **(re)construction de bâtiments communaux** (emploi de bois d'origine européenne et labellisé, installation de panneaux solaires/photovoltaïques, utilisation rationnelle de l'énergie pour l'éclairage et le chauffage, installation de citernes d'eau de pluie et utilisation de celle-ci à des fins non alimentaires, ...), la **gestion du personnel** (formation des agents communaux aux

techniques écologiques de construction, innovation et entretien, ...) et la **politique développée pour les habitants de Saint-Josse** (plan de mobilité, information et octroi de primes, ...). La Commune doit, à terme, faire en sorte que ces actions soient reconnues par l'attribution d'un **label de management environnemental**.

Mais avant toute chose, la commune doit enfin terminer l'**inventaire de l'amiante** présente dans les bâtiments communaux, comme le prévoit la réglementation !

NOS PROPOSITIONS POUR UNE MOBILITE FLUIDE, UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE ET UNE COMMUNE PROPRE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT :

Mobilité

- Rendre l'**espace public accessible à tous** : systématisation des trottoirs rabaissés, des plans inclinés, des pistes cyclables et des passages pour piétons à des endroits stratégiques et non dangereux ; trottoirs dégagés pour les poussettes et fauteuils roulants; environnement sécurisé pour les personnes malvoyantes, ... ;
- **Revoir le plan de mobilité** de manière à privilégier les résidents et l'étendre à l'ensemble de la Commune, en collaboration avec Schaerbeek et Bruxelles ville ;
- Instaurer des **zones 30** dans les petites rues de la Commune ;
- Mieux renseigner les **parkings** par le biais de fléchages visibles et pertinents ;
- Développer un **plan de stationnement** qui prenne en compte l'ensemble des besoins des commerces, des habitants et des entreprises.
- Favoriser l'**accès des habitants aux parkings privés la nuit** et participer à une agence de parking régionale ;
- Promouvoir les **itinéraires cyclables** et installer des **zones de stationnement pour vélos** près des arrêts de bus et de métro, dans les zones d'activités économiques ou de loisirs, ... ;
- Installer les **abribus à tous les arrêts** pour permettre de s'asseoir et de se protéger du vent et de la pluie ;
- Prévoir des **facilités pour le personnel communal qui se rend au travail à pied ou à vélo** ;
- Donner des incitants aux citoyens rendant leur carte de stationnement de voiture (chèque vélo, abonnement de bus, ...) ;
- Éduquer les enfants à la **sécurité routière** ;
- Permettre aux enfants et aux piétons et cyclistes de **se réapproprier les rues sans danger**.

Propreté

- Promouvoir la **donnerie** de Saint-Josse (ReSTICler) afin que les objets encore utilisables retrouvent une nouvelle vie ;
- Poursuivre l'installation de **poubelles sur la voie publique** – en veillant à ce qu'elles ne soient pas utilisées pour les déchets ménagers - et promouvoir l'utilisation des **sacs poubelle de tri** ainsi que du **parc à conteneurs** (déchetterie) ;
- Installer des **toilettes publiques** et des **urinoirs urbains**, modernes et bien entretenus et les implanter en particulier aux endroits stratégiques (gare du Nord, station de métro, ...) ;
- Installer systématiquement des **toilettes dans les parcs publics** ;
- Simplifier la **collecte des encombrants** pour les Tannoодоis **par l'envoi des photos des biens à enlever** (actuellement il faut prendre 2 rendez-vous !) ;

- Placer des **bulles à verre souterraines** dans tous les quartiers ;
- Amplifier les **campagnes de sensibilisation à la propreté, à la réduction des déchets et au tri-recyclage** ;
- Promouvoir le **compostage à domicile** et les composts collectifs ;
- Intensifier la **prévention des incivilités** par le biais de campagnes d'information et de promotion des solutions alternatives (donnerie, parc à conteneurs, enlèvement à domicile ...)
- Intensifier la **lutte contre les comportements inciviques** qui dégradent gravement le cadre de vie (dépôts clandestins, affichage sauvage, ...) et les sanctionner effectivement en parallèle à une campagne d'information et de sensibilisation ;
- **Dératiser** les quartiers envahis, en particulier le quartier Nord ;
- Mener une politique cohérente et volontariste pour éradiquer les **déjections canines** (canisites, bornes de propreté, contrôle, ...) ;
- Insister sur l'interdiction de tout **nourrissage des pigeons**, notamment par le biais de campagnes d'information.

Comportements écologiques et énergie

- **Diminuer drastiquement la consommation d'énergie fossile** des bâtiments communaux, y compris les écoles. Prendre des mesures d'**isolation** (double ou triple vitrage, toitures, châssis, dessous des portes) et le placement de **toitures vertes**, de **panneaux solaires/photovoltaïques** et de **chaudières à condensation**, éventuellement par des formules de tiers investisseurs ;
- Établir un **registre des bâtiments communaux et des aménagements à effectuer dans ceux-ci** en vue de leur utilisation et de leur gestion écoresponsable ;
- Utiliser systématiquement des **produits écologiques, labellisés, recyclés**, etc. au sein des structures communales ainsi que pour les travaux de construction et de rénovation du patrimoine communal ;
- Insérer systématiquement des **clauses sociales et environnementales dans les marchés publics communaux** ;
- Afin que l'administration communale soit un modèle en la matière, créer une **« écoteam » de fonctionnaires spécialisés dans le domaine de l'environnement et formés à toutes les facettes du développement durable** ;
- Informer les citoyens des **travaux pouvant mener à des économies d'énergie** et encourager ces comportements au moyen de **primes**. En particulier :
 - Poursuivre l'encouragement au placement de **chauffe-eau solaires** ;
 - Poursuivre l'encouragement à l'emploi de l'**eau de pluie** à des fins non alimentaires ainsi que l'utilisation de puits existants,
 - Instaurer une **prime pour l'installation de toitures vertes**, qui sont obligatoires au-delà de 15m² ! ;
- Lors de la construction de nouveaux immeubles, imposer un **réseau d'égouts séparé pour l'eau de pluie** ;
- Maintenir un maximum de **surfaces perméables** sur le territoire communal pour lutter contre les inondations ;
- Inscire les enjeux écologiques, énergétiques et climatiques dans la **déclaration de politique générale** de la Commune.

Espaces verts

- Installer des **fontaines d'eau potable et des toilettes** dans les parcs ;

- **Assurer l'entretien régulier des espaces verts communaux** et leur **gestion écologique** pour un maximum de biodiversité ;
- Mettre à la disposition des habitants des terrains communaux inoccupés pour en faire des **jardinets de quartier et collectifs**, promouvoir la **verdurisation des intérieurs d'îlots** et l'**horticulture biologique** ;
- Créer, éventuellement avec Schaerbeek et Bruxelles-ville, une **Maison de la nature en ville** afin de sensibiliser au développement durable et informer sur les actions concrètes et les primes disponibles ;
- Entretenir le **patrimoine vert communal d'avenues et de rues arborées**, replanter systématiquement des arbres là où ils disparaissent et les protéger ;
- Promouvoir les **jardinets et potagers urbains ainsi que les plantes grimpantes** en façade, notamment par le biais d'informations données aux habitants sur la biodiversité en ville et la distribution de graines ou de jeunes plants ;
- **Fleurir systématiquement les espaces libres**, en concertation avec les habitants des quartiers ;
- Installer des **potagers urbains ou des espaces verts sur les toits des logements sociaux** et associer les habitants à leur entretien ;
- Accroître la place laissée à la **verdure sur les zones de parking**, dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la mobilité ;
- Valoriser et protéger les **jardins dans les îlots intérieurs**. Soutenir et informer les habitants pour un entretien écologique permettant la diversité des plantations, la gestion des arbres, etc. ;
- Développer les **parcs d'intérieur d'îlots accessibles à tous** en journée ;
- Installer des **nichoirs à oiseaux et chauves-souris, des maisons à insectes et des ruches didactiques** sur les bâtiments ou dans les parcs et permettre aux élèves des écoles d'être sensibilisés à la biodiversité en ville et au rôle fondamental des abeilles.

4. EMPLOI, FORMATION ET ACTIVITES ECONOMIQUES : DEVELOPPER LES POTENTIELS DE LA COMMUNE !

Petit territoire, Saint-Josse forme pourtant un **important bassin économique** de plusieurs milliers d'emplois. Pour dynamiser l'activité économique dans tous les quartiers, il importe de prendre en compte les **potentialités** et les faiblesses actuelles de chaque partie de la commune. Trop de petits commerces tombent en faillite après quelques mois entraînant toute une famille dans le (sur)endettement. La connaissance du néerlandais, troisième ou quatrième langue pour de nombreux jeunes, est souvent indispensable pour accéder au marché de l'emploi.

Pour Écolo-Groen, la Commune peut **apporter un plus aux politiques d'emploi**, même si elles ne sont pas exclusivement de son ressort, afin de permettre à plus de Tannois d'accéder aux emplois disponibles à Saint-Josse.

NOS PROPOSITIONS POUR RENFORCER L'ACCES À L'EMPLOI ET ENCOURAGER LE DYNAMISME DES TENNOIS :

- Veiller à ce que les **engagements au sein des services communaux** soient effectués dans la transparence absolue, avec des appels publics à candidature systématiques et des procédures de sélection irréprouchables ;
- **Renforcer la Mission locale** en lui assignant des objectifs clairs et mesurables : anticiper les besoins nouveaux des entreprises locales, organiser les formations, accompagner les jeunes dans les démarches d'emploi et développer des partenariats avec les associations œuvrant déjà dans ce domaine ;
- **Défendre l'Agence locale pour l'Emploi**, qui a réussi à augmenter de manière importante les heures de travail proposées aux chômeurs et qui voit ses effectifs divisés par deux par décision du gouvernement fédéral d'affecter ses travailleurs au contrôle des chômeurs ;
- Multiplier les **formations en néerlandais et en français** pour les jeunes et les demandeurs d'emploi, données par la Mission locale ;
- Renforcer les **formations de maîtrise de l'outil informatique** pour la recherche d'emploi sur internet, la rédaction et l'envoi de CV et de lettres de motivations ;
- Maximiser les possibilités de **retour durable sur le marché du travail** par le biais des « Article 60 » et assurer une **transparence** dans les conventions signées et l'affectation des postes à des projets porteurs d'avenir ;
- Organiser des **rencontres régulières entre la commune et les représentants du secteur professionnel** de Saint-Josse pour entendre leurs desiderata sur les problématiques rencontrées et les moyens de les résoudre ;
- Favoriser la création d'une **pépinière d'entreprises** et d'un **guichet PME** spécialisé dans le soutien juridique et financier aux petites et très petites entreprises ; évaluer la faisabilité du projet et l'opportunité de son installation dans un quartier ; octroyer par ce biais des microcrédits si nécessaire pour leur lancement et accompagner leur gestion pratique et financière ;
- Développer le partenariat de la Commune avec la Région en vue de **l'insertion socioprofessionnelle des jeunes** (formation, accompagnement, valorisation de l'enseignement) ;
- Promouvoir l'emploi au niveau local par la mise sur pied de **"régies de quartier"** qui travaillent à l'insertion socioprofessionnelle des habitants et à l'amélioration de leur cadre de vie ;

- Pérenniser et développer la **donnerie/ressourcerie reSTICler**, qui participe à la lutte contre les dépôts clandestins et à permettre aux personnes à petit revenu de s'équiper en matériel de qualité ;
- Soutenir l'**insertion socioprofessionnelle dans le secteur de l'hôtellerie**, particulièrement présent à Saint-Josse ;
- Publier une **brochure pour les commerçants** reprenant l'ensemble de leurs droits et devoirs ainsi que les références des organismes et services utiles ;
- Augmenter au sein du STIC la possibilité de **formations aux nouveaux métiers de la ville et de l'environnement** (isolation, efficacité énergétique, recyclage et réutilisation, ...) ;
- Développer les services aux personnes en créant, seule ou avec des communes avoisinantes, un **Centre local de services de proximité** ;
- Lutter contre la **discrimination à l'embauche** par des actions de sensibilisation à la diversité et au talent des jeunes tennoodois ;
- Adopter un **Plan coordonné d'accueil de l'enfance après l'école** pour les parents qui travaillent ou suivent une formation (notamment via les clubs sportifs, bibliothèques, académies, écoles de devoirs, ...) ;
- Mettre en place des **crèches et garderies communales** accueillant les enfants de personnes qui cherchent du travail, suivent une formation ou se présentent à un entretien d'embauche ;
- Favoriser les **entreprises de formation au travail ou entreprises d'économie sociale ou travail adapté**, notamment dans les métiers de la rénovation et l'aménagement de l'habitat. Ceci donne du travail à ces personnes notamment pour faire les petites transformations nécessaires pour permettre aux personnes âgées de rester à domicile ou aux personnes à faibles revenus de voir la qualité de leur logement améliorée ;
- **Informers les habitants et entreprises de Saint-Josse sur les ETA** (entreprises de travail adapté) en Région bruxelloise et la possibilité de faire appel à elles ;
- Encourager l'organisation de **bourses de l'emploi** en tenant compte des besoins des entreprises de la Commune ;
- Favoriser l'engagement d'**étudiants stagiaires**, notamment au sein des services communaux, afin qu'ils puissent acquérir de l'expérience professionnelle pratique ;
- **Payer les fournisseurs dans des délais raisonnables** afin d'éviter de payer des milliers d'euros d'intérêt de retard, comme c'est trop souvent le cas actuellement !

5. LOGEMENT : DES HABITATIONS DE QUALITE, POUR TOUS ET TOUTES !

À Saint-Josse, les **prix de vente et de location** ont tellement augmenté ces dernières années que de nombreux habitants souffrent de cette **crise du logement**. Se loger dans de bonnes conditions sans y consacrer une part trop importante de son budget est devenu difficile et de nombreux Tennoodois doivent sacrifier certaines dépenses essentielles (santé, alimentation, vêtements). À cela s'ajoute le ratage par la majorité Ps-cdH de la **fusion des HBM (Société des Habitations à bon marché) de Saint-Josse avec ceux d'une autre société bruxelloise de logements sociaux, ce qui pénalise nos concitoyens. Cela suffit !**

À Saint-Josse, le nombre de propriétaires occupant leur logement est particulièrement bas (moins de 50%!). Pour **améliorer la qualité du logement**, la Région et la Commune octroient des primes à la rénovation et à l'embellissement des façades. Mais la procédure est complexe et un accompagnement est souvent nécessaire.

La situation des locataires est plus difficile encore. Notre commune est très densément peuplée et beaucoup de maisons sont divisées en appartements, rafistolés plutôt que rénovés, loués cher et sans égard pour le nombre de personnes qui y vivent. Les scandales liés aux **marchands de sommeil** en attestent.

La population à Saint-Josse ne cesse de croître, de même que ses besoins (crèches, services communaux, écoles ...). De **nouveaux logements** doivent être créés, dans un cadre de constructions encadrées comme c'est le cas avec le projet Chaussée de Louvain (8000 m²) mais pas par des divisions anarchiques de biens.

Dans le même temps, les **logements insalubres**, vides ou abandonnés continuent de fleurir, ajoutant au manque criant de logements, celui de l'injustice pour ceux qui vivent dans des conditions indignes ou ceux qui désespèrent de trouver un logement à un prix abordable.

Une politique active du logement, luttant contre les habitations inoccupées et les immeubles insalubres, en vue de rétablir un parc immobilier en nombre suffisant et de qualité à Saint-Josse est donc plus que jamais nécessaire pour **améliorer le cadre de vie**, le bien-être et avec eux, le sentiment de sécurité et de convivialité. La lutte contre les marchands de sommeil et les logements vides doit être une priorité absolue.

NOS PROPOSITIONS POUR DES LOGEMENTS DE QUALITE A UN PRIX RAISONNABLE ET LA FIN DES MARCHANDS DE SOMMEIL :

- Renforcer l'**échevinat du logement** en lui donnant de **nouvelles tâches** dont la mise en place d'un **observatoire des logements et des loyers** ;
- Créer des hébergements d'urgence, actuellement inexistant, en partenariat avec les services régionaux : le Centre d'information sur le logement, le Centre de Communication Nord et le Service d'inspection régional chargé de vérifier la conformité des logements privés aux normes minimales de salubrité, de sécurité, et d'habitabilité ...;
- Instaurer un réel **guichet du Logement**, chargé de l'information aux locataires en recherche d'un logement et de l'information aux propriétaires sur leurs droits et obligations en tant que bailleurs, les primes environnementales et à la rénovation, les règles en matière de travaux, ... ;
- Encourager les propriétaires à confier leur bien à l'**Agence immobilière sociale** de

Saint-Josse (AIS) en exonérant la part communale du précompte immobilier. L'AIS garantit au propriétaire le versement du loyer et le maintien en bon état du bien en échange d'un loyer modeste déterminé en fonction de la taille du bien ;

- Encourager les efforts de **bonne gestion et de rénovation rapide du parc des HBM** (Habitations à bon marché - société de logements sociaux de Saint-Josse). L'accent sera mis sur la **rapidité d'intervention** en cas de problèmes, l'amélioration de l'accueil, la relance de la participation des locataires et la formation du personnel à la **dimension écologique** dans la conception, l'entretien et la rénovation des bâtiments (choix de matériaux sains et durables, isolation thermique et acoustique, régulation des chaufferies, économies d'énergie et énergies renouvelables, pour que certains locataires ne doivent pas payer plus de charges que de loyers, eau pluviale à des fins non alimentaires, etc.) ;
- **Rationaliser les dérogations accordées aux demandeurs d'habitations sociales** qui sont actuellement les plus élevées de la Région de Bruxelles (40%, le maximum autorisé) ;
- Rétablir l'engagement de **concierges dans les HBM** supprimés par la majorité PS-cdH. Les concierges veillent à l'état du bâtiment, alertent en cas de problèmes et freinent le vandalisme ;
- Mener une réelle politique de lutte contre les **logements vides ou abandonnés** : calibrer la **taxe sur les immeubles abandonnés** pour inciter les propriétaires à les rénover et, s'ils n'en ont pas les moyens, à les confier à l'AIS qui bénéficie de primes à la rénovation très importante ; lancer le **droit de gestion publique** pour les logements vides ; mettre en demeure les propriétaires de logements vides de réagir sous peine d'**expropriation**, ... ;
- Encadrer les **divisions d'habitations** afin de s'assurer que celles-ci respectent les critères nécessaires à une qualité de vie décente ;
- Lutter par tous les moyens contre les **marchands de sommeil** et, si nécessaire, faire mettre sous scellés les immeubles loués à cette fin ;
- Créer **des logements de transit supplémentaires** pour reloger temporairement les locataires de logements insalubres ;
- Créer un système **d'allocation-loyer** (logement à prix encadré) pour les locataires les plus démunis sur le marché privé et charger le CPAS de la distribuer lorsque la situation sociale l'exige (ménage demandeur d'un logement social ou AIS depuis un certain temps et logement ayant obtenu un certificat régional de conformité de la qualité du logement) ;
- Informer les citoyens sur les **règles urbanistiques à respecter** (châssis, aménagements de façades, constructions dans les îlots intérieurs ...) et en vérifier le respect par tous (propriétaires, autorités communales et régionales) ;
- Dresser systématiquement **procès-verbal des infractions urbanistiques**, y compris concernant le **règlement prostitution**, et vérifier à la mise en conformité ;
- Engager et pérenniser le **personnel communal adéquat et en quantité suffisante** (notamment un architecte) pour accompagner et vérifier la mise en œuvre des règles urbanistiques ;
- **Clarifier les mécanismes d'attribution des logements par les pouvoirs publics**. Saint-Josse est la commune qui connaît le plus de dérogations ! Afin d'éviter les injustices, il faut adopter un **règlement communal créant un mécanisme transparent et vérifiable d'attribution des logements communaux**. Les attributions hors liste d'attente n'auront lieu qu'en cas d'urgence et toute dérogation devra être motivée clairement. Il en ira de même pour l'attribution de logements par le CPAS ;
- Favoriser l'**accès aux logements sociaux des parents célibataires ayant** la charge des enfants et des **femmes victimes de violences conjugales** qui souhaitent quitter

le domicile familial.

6. COHESION SOCIALE : UNE COMMUNE PLURALISTE, DES CITOYENS SOLIDAIRES !

L'action sociale de proximité ne peut pallier les faiblesses de la sécurité sociale fédérale. Toutefois, les actions locales sont souvent plus adaptées aux réalités. Pour Écolo-Groen Saint-Josse, l'action sociale, ce n'est pas dépenser l'argent dans des fêtes sans autre but que de changer les idées aux gens une fois par an. C'est **construire une société inclusive et solidaire au quotidien** dont chacun est sujet et acteur.

L'**action locale** se doit d'être **cohérente et concertée** afin que les exclusions ne s'enchaînent pas. Aujourd'hui, l'action sociale communale se réduit trop souvent à une aide sociale. La prise en charge des problèmes (logement, emploi, revenus, alphabétisation, ...) est morcelée. Pour Écolo-Groen, l'action sociale ne peut être confinée aux missions d'un seul échevin ou du seul CPAS mais doit faire l'objet d'une attention de l'ensemble des politiques menées par la Commune, du logement à la culture en passant par l'emploi.

Les citoyens concernés sont par ailleurs trop rarement considérés comme **des acteurs de leur propre avenir**. La politique actuelle est trop réactive, axée principalement sur la recherche de solutions *a posteriori* alors qu'une place primordiale devrait être laissée à la prévention. Chez Écolo-Groen, nous savons que les acteurs sociaux sont davantage en manque de moyens que de ressources. À Schaerbeek, par exemple, le CPAS s'est appuyé sur les ressources des allocataires pour faire un groupe de décoration à domicile : fierté du travail accompli et intérieurs plus agréables sont au rendez-vous, avec une nette amélioration du bien-être de tous à la clé ! Des groupes de danses ou des ateliers artistiques permettent de révéler des talents ou simplement d'être plus en forme.

La cohésion sociale, l'harmonie et le respect de tous ne se décrètent pas ; ils résultent d'un **ensemble d'actions à préciser et adapter périodiquement** en fonction des situations des groupes plus fragiles ou des situations de tension sociale qui surgissent. Les candidat.e.s de la liste Écolo-Groen proposent de mener des actions spécifiques pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, la lutte contre l'exclusion sociale et d'accorder une attention soutenue aux difficultés rencontrées par les habitants du quartier Nord, particulièrement touchés par la pauvreté et les problèmes annexes, tels que la mendicité et la prostitution.

NOS PROPOSITIONS POUR UNE COMMUNE SOLIDAIRE, OU CHACUN TROUVE SA PLACE ET SE SENT BIEN :

- Créer une **Maison des associations** partagée et cogérée par celles-ci (voir également le point 8. Culture) ;
- Créer un **Musée des migrations** ;
- Encourager et soutenir les **associations de quartier et les groupements d'habitants**, dont les actions seront ouvertes à tous, en vue de regrouper les citoyens de Saint-Josse indépendamment de leur origine, langue, culture, religion, etc. ;
- Faciliter l'organisation de **fêtes de rues**, notamment par le prêt de matériel ;
- Encourager les initiatives visant à **balayer les préjugés notamment racistes, sexistes, homophobes**, etc. ;
- **Lutter contre la fracture numérique.**

Accueil des primo-arrivants

Pour Écolo-Groen, il est **primordial que les primo-arrivants puissent bénéficier, dès leur installation dans la commune, d'une information claire, complète et dans une langue qu'ils comprennent** sur l'ensemble des services rendus aux citoyens par les autorités communales ainsi que sur les possibilités de cours de langue, formations, modalités d'inscription de leurs enfants à l'école ... **Une intégration réussie dans la société d'accueil passe par une compréhension de celle-ci.** Le parcours d'intégration au niveau régional ne peut suffire pour la personne qui a décidé de s'installer à Saint-Josse.

Nos propositions :

- Développer un **kit d'information pour les primo-arrivants** à Saint-Josse en plusieurs langues et prioritairement celles des nationalités s'installant majoritairement dans la commune et développer des synergies avec les communes voisines, notamment Schaerbeek, en termes de traduction par exemple ;
- Organiser une **journée d'accueil des primo-arrivants** et de toutes les personnes domiciliées au cours de l'année dans la Commune, au cours de laquelle le fonctionnement de la Commune sera expliqué aux nouveaux habitants qui pourront poser toutes leurs questions à l'administration ;
- Soutenir les associations offrant des **formations d'alphabétisation ou de français/néerlandais langue étrangère** et encourager les primo-arrivants, tout spécialement les femmes, à participer à ces formations, notamment par la mise à disposition d'une garderie.

Reconnaître aux aînés leur place dans la société

Écolo-Groen Saint-Josse veut aussi offrir à tous les citoyens, et surtout aux plus fragiles d'entre eux, une Commune où **chacun se sente à sa place** et puisse décider de celle-ci malgré les difficultés de déplacement ou la perte d'autonomie. Il est aussi vital de lutter contre le sentiment de **solitude, souvent bien réel**, que vit la grande majorité des aînés. Un tissu de relations sociales doit donc être développé pour que **chacun trouve à s'épanouir, en fonction de ses possibilités et de ses besoins.** À Saint-Josse, l'arrivée au grand âge d'un nombre important de personnes issues de la première génération d'immigrés met au défi les structures d'aide et d'accueil de répondre efficacement et humainement aux demandes de personnes de cultures différentes.

Nos propositions

- **Soutenir le Conseil consultatif des aînés** et le consulter systématiquement dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des politiques communales pertinentes (aménagement du territoire, développement de services à domicile ...)
- Développer des activités du type "**La Maison de la Famille**" via une **ASBL communale** : services et repas à domicile, rencontres, permanences sociale et juridique, ... ;
- Aider à l'aménagement du domicile afin d'y **favoriser la vie en autonomie** et le soutien ambulatoire ;
- **Etablir un vrai projet d'accompagnement des personnes âgées résidant en home ou chez elles** ;
- **Apporter une réelle attention aux besoins particuliers des seniors issus de l'immigration** (brochures d'information dans les langues qu'ils comprennent, chaînes

- de télévision dans ces langues, nourriture adaptée, ...)
- Encourager les petites structures locales offrant leurs services aux personnes âgées ou portant des projets de **rencontres intergénérationnelles** notamment avec les écoles ;
- Développer des **activités culturelles, sociales et sportives adaptées aux besoins et envies des aînés** ;
- **Informers les seniors sur les activités culturelles, sociales et sportives** qui se déroulent dans la commune et rendre ces informations attrayantes ;
- **Aménager le territoire** de façon à ce que les piétons et personnes éprouvant des difficultés à se déplacer (fauteuil roulants, voiturettes, ...) puissent se réapproprier l'espace public et inciter au respect du Code de la route ;
- Renforcer une **police de proximité** à pied ou à vélo, à toutes les heures et dans tous les quartiers, afin de favoriser le sentiment de sécurité des aînés.

Les moins valides

Le respect de tous passe évidemment par l'adaptation des lieux et des pratiques aux besoins des **personnes qui souffrent d'un handicap** afin que celui-ci ne les freine pas dans leur vie sociale et leur autonomie. Beaucoup reste à faire, en concertation avec les personnes concernées qui sont les mieux placées pour préciser ce qu'il y a lieu de changer.

Nos propositions

- Réaffirmer l'engagement de la Commune de Saint-Josse à respecter la **Charte communale de la personne handicapée** et l'ensemble de ses principes et obtenir un label tel le label Handicity ® ;
- Fixer un **quota de travailleurs et travailleuses handicapé.e.s** au sein de l'administration communale, tous postes et secteurs confondus (ouvriers, enseignants, etc.) et respect de ce quota ;
- Créer un **Conseil consultatif des personnes à mobilité réduite (PMR) et personnes souffrant d'un autre handicap** (aveugles et malvoyants, ...), outil indispensable pour connaître et comprendre les besoins des personnes handicapées et agir efficacement en conséquence ;
- **Aménager les accès aux bâtiments** et aux transports en commun (cela fait 2 ans qu'Écolo-Groen réclame le changement de la porte d'entrée de la maison communale, trop lourde pour être ouverte par les personnes moins valides ou les personnes âgées !)
- Adapter le site internet et les publications communales pour les **personnes malvoyantes** (gros caractères) ;
- S'assurer de la formation des agents communaux aux **normes d'accessibilité PMR** prévues dans le Règlement régional d'urbanisme afin de pouvoir contrôler la bonne réalisation des aménagements ;
- Former certains agents communaux à la **langue des signes** ;
- Augmenter les possibilités **de l'administration** permettant aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer de réaliser les démarches administratives seules et de concentrer leurs déplacements pour des rencontres vraiment utiles ;
- **Sensibiliser les commerçants** aux difficultés d'accès des PMR.

CPAS et précarité : Nos propositions

- Fournir une **bonne information** sur les droits et procédures de chaque citoyen et améliorer la communication sur le suivi des dossiers ;
- Développer les **« Article 60 »** qui permettent de reprendre contact avec le milieu du travail, faire bénéficier d'une formation dans les domaines porteurs sur les marchés de l'emploi et retrouver le droit aux allocations de chômage et assurer un suivi après cette période de mise à l'emploi ;
- **Améliorer l'accueil** des usagers et le soutien au personnel de première ligne ;
- Renforcer les synergies entre les services sociaux communaux et entre ceux-ci, le CPAS et les autres acteurs et actrices de la société civile (infirmières de rue, housing first, coordination sociale, coordination santé, coordination logement ...) ;
- Rendre effectives la transparence et la publicité des **débats de politique générale** du CPAS. Le huis clos ne doit s'appliquer qu'aux discussions visant les situations des personnes, pas aux questions politiques ;
- Garantir une meilleure **protection juridique des usagers**. Par exemple, les recours doivent être suspensifs tant que les procédures ne sont pas terminées ;
- Renforcer la Cellule spéciale de **lutte contre le surendettement**, améliorer la communication entre celle-ci et les autorités communales et travailler en synergie avec les politiques menées à d'autres niveaux de pouvoir ;
- **Obliger les supermarchés à donner leurs invendus** (plutôt que les détruire), notamment aux associations en prévoyant cette clause dans le renouvellement des permis d'exploitation ;
- Soutenir **l'épicerie sociale et solidaire EPISOL** et les initiatives visant à récupérer la nourriture consommable et à lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- Soutenir les **initiatives citoyennes visant à créer du lien social et à aider les plus démunis** (Beescoop, ADES, ...).

7. INSECURITE : UNE COMMUNE OU IL FAIT BON VIVRE ET SE PROMENER !

Saint-Josse est, hélas, connue pour ses faits divers : violences, prostitution et trafics en tout genre participent au sentiment d'insécurité partagé par nombre de nos concitoyens.

Écolo-Groen s'oppose avec détermination à la violence sous toutes ses formes ainsi qu'à toute dérive sécuritaire qui peut entraîner de profondes déchirures sociales. Partant du principe qu'**il vaut mieux prévenir que guérir**, nous privilégions le respect des règles et l'harmonie entre les personnes et les groupes. Les gardiens de la paix et médiateurs doivent permettre de désamorcer les problèmes qui pourraient mener à un passage à l'acte. Il est important que leurs rapports fassent l'objet d'un suivi.

Par l'écoute des victimes, **la disponibilité et l'efficacité respectueuse des lois par les autorités publiques** et plus largement, par l'attention apportée au cadre de vie (tapage nocturne, propreté des rues, agressions verbales, harcèlement de rue et remarques sexistes, comportements homophobes, etc.), les autorités communales ont un rôle crucial à jouer pour améliorer la qualité de vie des citoyen.ne.s et, partant, leur sentiment de sécurité.

La **petite délinquance** requiert une **prise en charge transversale** : présence policière, réaction rapide, aide à la jeunesse pour les mineurs, peines alternatives d'intérêt général mais aussi réinsertion professionnelle et sociale après la sanction éventuelle.

L'accueil des victimes est bien sûr une priorité : un accueil efficace, une reconnaissance du statut de victime, une information complète sur les possibilités d'aides sont primordiaux dans le processus de réparation. Et la victime apprécie souvent d'avoir pu exprimer son vécu. Le Bureau d'aide aux victimes du commissariat communal réalise à cet égard un travail extrêmement utile et salué.

Au-delà de la sanction pure et simple, **Écolo-Groen privilégie le dialogue et l'action réparatrice réelle, si elle est possible, en concertation avec la victime**. Le taux de récidive des délinquants pris en charge suivant ce principe est en effet nettement inférieur.

La jeunesse de Saint-Josse, en peine de moyens d'insertion sociale, paie un tribut conséquent à une conjoncture sociale qui ne lui laisse que peu de place et dont les causes premières se situent, pour la plupart, hors de sa portée. Heureusement, le **tissu associatif** apporte soutien et repères mais ne suffit pas à prévenir les passages à l'acte.

La **présence policière de proximité** reste néanmoins indispensable, de préférence à pied ou à vélo, à toute heure et dans tous les quartiers. Les niveaux de compétences et de formation exigés doivent répondre à des critères adaptés aux situations rencontrées dans les différents quartiers. Une connaissance approfondie de ces mêmes quartiers est nécessaire. La présence policière discrète et efficace contribuera à restaurer un sentiment de sécurité. Il est impossible de disposer de chiffres précis en cette matière, les informations éparses se présentant principalement en termes de bandes organisées de petits délinquants et de délits répertoriés. Les résultats liés à l'installation de caméras de vidéosurveillance¹ ayant vocation au premier chef à décourager les infractions devront être analysés dans les années à venir. L'installation de plusieurs commissariats locaux permet d'accroître le sentiment de sécurité par la présence physique plus proche de la police, y

¹ La présence de telles caméras de vidéosurveillance existe depuis les années 1980.

compris dans le quartier Nord.

En matière de prévention des assuétudes (**consommation de drogues** notamment), des initiatives de prévention primaire existent directement auprès des consommateurs à partir de centres d'aide. La prévention secondaire, auprès des non-consommateurs, se limite quant à elle à une campagne d'information sur les produits et leurs effets. C'est trop peu.

Pour ce qui concerne l'amélioration de la qualité de vie et du sentiment de sécurité, Ecolo-Groen soutient, en cas d'échec de la prévention, l'application de **sanctions administratives** qui doivent permettre, dans le cadre d'une politique active et volontariste, de sanctionner les incivilités (crachats, dépôts clandestins d'immondices, graffitis, parking sauvage, tapage nocturne ...).

NOS PROPOSITIONS POUR EN FINIR AVEC LES INCIVILITES ET L'INSECURITE :

Délinquance et toxicomanie

- Favoriser les facteurs efficaces de **prévention**, dans une optique transversale : **maillage social** et action de tous dans la réponse à l'insécurité. Cela suppose une **implication du secteur associatif en concertation avec les pouvoirs locaux** ;
- Apporter savoir-faire et formation **aux intervenants sociaux** concernés afin de favoriser l'écoute, le suivi et la réparation ;
- En matière de toxicomanie, promouvoir la **réduction des risques dans les écoles** entre autres par la formation des enseignants, tout en soulignant l'importance du Conseil de participation qui inclut les parents ;
- Soutenir la **prévention dans les quartiers** en favorisant les expériences interculturelles et intergénérationnelles ainsi que le développement des maisons de jeunes et de clubs et d'activités sportives structurelles.

Police

- Soutenir fermement une **police de proximité**, de préférence à pied ou à vélo, à toute heure et dans tous les quartiers, bénéficiant d'une gestion transparente et dont les priorités sont définies démocratiquement dans les conseils de police ;
- Favoriser l'établissement de **commissariats de quartier** et, en particulier, maintenir et, si nécessaire, renforcer celui présent dans le quartier Nord ;
- S'assurer que les **appels à la police** sont **suivis d'effet** dans le délai approprié et que les personnes ayant signalé les infractions ne soient pas signalées par la police lors de la descente sur les lieux ;
- Appliquer strictement et effectivement les **sanctions administratives** pour tout comportement illégal constaté (dépôts clandestins...).

Prostitution

Écolo-Groen fait de la lutte **contre les réseaux de trafic et d'exploitation des êtres humains** une priorité quotidienne : **l'impunité en matière de proxénétisme doit cesser !** Dans ce cadre, nous privilégions la coopération intercommunale entre entités locales qui, comme Saint-Josse, ne peuvent à elles seules endiguer ces phénomènes d'une ampleur nationale et internationale.

Deux règlements sur la prostitution ont été adoptés, l'un de police et l'autre concernant

l'urbanisme. Après une mise en vigueur très lente due notamment à l'annulation par le Conseil d'Etat du règlement voté à la hâte par la majorité PS-cdH, les résultats en termes d'amélioration de la qualité de vie des habitants du quartier Nord et de la sécurité des prostituées sont encore attendus. **Sous l'impulsion d'Écolo-Groen, les carrées ont désormais quitté l'une des rues du quartier nord.** Il est **essentiel que le nombre des carrées n'augmente ni sur le territoire de la commune**, ni sur celui des communes adjacentes. Il est également important que les incivilités et la criminalité liées à la prostitution cessent.

- Appliquer **sans délai, strictement et dans le respect de la légalité**, les deux **règlements relatifs à la prostitution** (règlement de police et règlement d'urbanisme). Le suivi et l'évaluation de cette application doivent être effectués pour procéder à leur adaptation si nécessaire ;
- Créer un espace qui permette d'**ouvrir le dialogue** entre toutes les personnes concernées par le phénomène de la prostitution et d'aborder plus directement les problèmes générés ;
- Soutenir les **associations** offrant leur aide aux travailleuses.eurs du sexe, tel l'Espace P ;
- **Maintenir et développer le commissariat de police** au sein du quartier Nord ;
- Affecter un fonctionnaire en permanence au suivi de l'application des règlements, au dialogue avec tous les publics concernés et à la concertation avec les autorités de la Commune de Schaerbeek **afin d'apporter une vue globale sur la question :**
- **Regrouper les carrées restantes** dans une zone dotée de poubelles et de toilettes publiques pour limiter les désagréments causés par les visiteurs **et adopter un plan de mobilité orienté contre les nuisances automobiles** (passage incessant de voitures) ;
- Augmenter la sécurité **dans les quartiers concernés par la prostitution** par des moyens indirects : éclairage public, plan de circulation, rénovation urbaine, etc. La commune est pratiquement le seul niveau de pouvoir compétent dans ce domaine !
- Accroître la présence publique dans le quartier Nord : services publics, agents de prévention, policiers ...

8. CULTURE : FAVORISER L'ÉVEIL ET L'ACCES À LA CULTURE A TOUT AGE !

Créer, diffuser et faire dialoguer les cultures

Saint-Josse, petit territoire densément peuplé d'habitants issus de cultures variées, présente une offre culturelle très riche. Nous voulons favoriser la libération de l'expression des différences et engager la commune dans la voie de la **reconnaissance des identités culturelles, linguistiques, sociales et religieuses** et en définitive, de la diversité. Développer le matériel culturel, c'est travailler sur les identités des acteurs et des groupes, sur leurs expressions et leurs attentes.

L'initiation à la pratique et à la création culturelle constitue un axe essentiel d'une politique favorisant l'éveil citoyen, l'harmonie et le respect des différentes cultures.

À cet égard, le rôle des pouvoirs communaux est vital :

- encadrement, soutien et **développement des synergies** entre écoles, académies, bibliothèques, associations et centres culturels ;
- **information au public de l'offre culturelle** existante ;
- initiation et **encouragement des jeunes à l'art et à la culture** et promotion des activités culturelles ;
- **collaboration avec les différents niveaux de pouvoirs** et les communes voisines.

La bibliothèque francophone de la rue de la Limite

Elle dispose de plusieurs dizaines de milliers de livres, quotidiens et autres revues. Le prêt est gratuit pour les enfants et à prix très modeste pour les adultes (0,20 € par livre ou 6 € par an, donnant également droit au prêt dans les autres bibliothèques de la Capitale). Elle est également un lieu de rencontres et offre un coin lecture, un espace détente pour les plus jeunes et une salle informatique. Malgré la bonne volonté du personnel, les difficultés que la population tennoodoise rencontre encore trop souvent avec "l'écrit" ne favorisent pas la fréquentation du lieu. Des efforts ont été effectués en matière de collaboration avec les associations susceptibles de stimuler la découverte du plaisir de la lecture, notamment chez les jeunes. Des séances de lectures publiques ont ainsi été organisées, par exemple l'heure du conte pour les tout-petits. Le partenariat entre les écoles et la bibliothèque est évidemment primordial.

La bibliothèque néerlandophone de la rue de la Limite

La bibliothèque néerlandophone rencontre un vif succès. Totalement gratuite, quel que soit l'âge de l'emprunteur (sauf pour les dvds), elle dispose d'une collection variée de livres, dvds, bandes dessinées ... y compris dans d'autres langues que le néerlandais. Un coin lecture pour les petits y est aménagé et de nombreuses activités y sont organisées.

Des travaux de réaménagement des deux bibliothèques sont prévus mais se font attendre. Promouvoir le plaisir d'apprendre et de lire est pourtant une priorité.

Les académies de Musique et des Beaux-arts

Ces académies proposent des activités multiples et variées. Elles bénéficient du dynamisme et de la compétence de leur direction et de leurs collaborateurs. Cependant, de nombreuses listes d'attente existent pour les enfants désirant pratiquer une activité

artistique et les locaux manquent cruellement. L'extension de la rue de l'Union pourrait être mise à profit pour créer des locaux supplémentaires et la future Maison des cultures pourrait offrir un cadre notamment pour les concerts et représentations des élèves de l'Académie de musique et d'art de la parole. Une attention doit aussi être apportée au cadre d'apprentissage et de développement des compétences artistiques. Les locaux sont souvent inadaptés ou dans un état laissant à désirer (absence de vestiaires, humidité, exigüité, ...).

Le Musée Charlier, avenue des Arts

L'espace peut accueillir 300 visiteurs. En outre, il permet l'organisation de concerts, de pièces de théâtre et de conférences. De splendides collections de peinture, de meubles et de vaisselle y sont exposées. Le Musée pourrait offrir de nombreuses possibilités, notamment en termes d'espaces disponibles.

Les ateliers Mommen

Cité d'artistes à caractère social, les ateliers Mommen sont un espace d'expression artistique basé sur l'échange et la création et sont mis à la disposition des artistes. Les problèmes de gestion qu'ils connaissent ne laissent pas la liberté d'esprit pour créer de manière optimale et cette gestion devrait être grandement améliorée.

Théâtres-Cafés- Concerts

Le Théâtre de la Vie travaille principalement avec les écoles où la demande est forte. Le Théâtre Le Public est quant à lui l'un des théâtres (privé) les plus fréquentés de Bruxelles. Il dispose d'acteurs de grande qualité et des réalisations variées.

Le Botanique propose des activités multiples et diversifiées. Il réunit un public nombreux et fidèle.

La Jazz Station dans la gare rénovée de Saint-Josse a petit à petit atteint sa vitesse de croisière. Son rayonnement au-delà de la commune ne fait pas de doute mais il y a lieu d'y amener également les Tennoodois.

Le Centre culturel arabe dispense des cours de langue ainsi que de musique et de calligraphie et organise régulièrement des expositions et des concerts.

À côté du Centre communautaire flamand se trouve enfin *le Ten Noey*, un centre culturel communal ouvert à toutes les cultures et à la coopération avec les académies, la Jazz Station et les maisons de jeunes.

Des synergies existent qui doivent être encouragées et développées.

NOS PROPOSITIONS POUR UNE CULTURE PRONANT LE DIALOGUE ET LA CURIOSITE, POUR QUE CHACUN APPRENNE DE CHACUN :

- Réaliser un **Grenelle de la culture et des acteurs culturels** afin de cartographier l'offre et adapter le soutien aux envies, besoins et orientations déterminées ;
- Soutenir plus efficacement les acteurs culturels de Saint-Josse, notamment par la **promotion de leur travail** auprès de nos concitoyens ;
- Améliorer la **gestion des Ateliers Mommen** pour permettre aux artistes d'exercer leur

- talent en toute sérénité ;
- Faire de la Maison des cultures en devenir un **véritable espace culturel communal polyvalent** qui accueillera la projection de films, des concerts, sera disponible pour faire passer les auditions de l'académie, sera une maison des associations liées à la culture et à son développement, Celle-ci sera cogérée avec les associations culturelles et les artistes, notamment pour ce qui concerne la programmation et l'occupation des locaux et disposera d'un financement adéquat et du personnel qualifié nécessaire ;
 - Développer les **maisons d'artistes** où ceux-ci pourront créer et être rencontrés lors de cette création ;
 - Multiplier les **manifestations culturelles avec les artistes de la commune** et encourager l'installation de ceux-ci et leur rencontre avec le public tennoodois ;
 - Établir, **au sein des services communaux, une équipe « culture »** qui puisse connaître de l'ensemble des problématiques et synergies liées à la culture, et créer des liens avec les autres compétences (écoles, formation, urbanisme ...) ;
 - Soutenir une politique culturelle communale qui permette de **construire des liens entre les différentes communautés**, avec les écoles d'art, avec les lieux de spectacles existant dans la commune, organiser des bals populaires ... ;
 - Mener une politique communale de subvention pour faciliter aux habitants **l'accès aux Académies** ;
 - Mieux **informer** les habitants sur l'offre culturelle de Saint-Josse ;
 - Évaluer la **fréquentation des musées**, en particulier au regard des heures d'ouverture, et étudier la manière dont ceux-ci peuvent être **plus participatifs et interactifs** ;
 - Offrir la **gratuité de l'entrée au musée Charlier** pour les habitants de Saint-Josse un jour par mois ;
 - Favoriser les **expositions dans les parcs**, comme c'est le cas dans le square Armand Steurs ;
 - **Diversifier l'offre disponible au sein de l'Académie de musique**, notamment en terme de choix des instruments (actuellement, seuls le piano et la guitare y sont enseignés) ;
 - Faire une **place de choix à la culture dans les écoles**, notamment via des collaborations avec les jeunesses musicales ou autres associations équivalentes et **mettre en valeur le travail déjà réalisé par les élèves**, trop peu connu ;
 - Promouvoir les **parcours d'artistes** en lien avec les autres communes et améliorer la collaboration culturelle avec les autres communes, notamment dans ce but.

Les bibliothèques

- **Adapter le matériel aux besoins de la population**, notamment par l'achat de manuels d'alphabétisation ainsi que de livres pour mal voyants (gros caractères) ou personnes aveugles (braille) ;
- Développer une offre de **livres dans d'autres langues que le français ou le néerlandais**, notamment en anglais, allemand, espagnol, italien, russe, turc, arabe, roumain ... ;
- **Adapter les offres de livres au programme scolaire** des écoles de la commune afin que les enfants puissent éviter d'acheter ces livres le cas échéant ;
- Soutenir et renforcer les **synergies** existant entre les écoles, les associations et les bibliothèques. Les bibliothèques doivent faire partie intégrante des acteurs locaux intervenant dans le projet d'accueil "après l'école" ;

- Veiller à ce que les **achats de livres fassent une place à tous** : femmes-hommes, minorités culturelles ou affectives, nouvelles cultures ... ;
- Développer les **bibliothèques de rue**, les bibliothèques mobiles et les lectures dans les parcs.

Les académies de Musique et des Beaux-arts :

- Améliorer la **collaboration avec les communes voisines**, notamment en vue de l'organisation de parcours artistiques ;
- Favoriser les **échanges avec les écoles et autres structures** à vocation socioculturelle ;
- Favoriser la **reconnaissance par les institutions des activités artistiques populaires et contemporaines** ;
- **Rénover les fresques murales** de Saint-Josse ;
- **Organiser des ateliers pour adultes** en journée.

Les Théâtres-Cafés-Concerts :

- **Améliorer la visibilité et favoriser la notoriété** de ces lieux ;
- En **faciliter l'accès financier** afin d'éviter la culture à deux vitesses. Les insérer dans le **Parcours d'artistes à créer** en collaboration avec les communes voisines ;
- **Développer des synergies plus nombreuses avec le centre culturel du Botanique** qui dépend de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

9. SPORT : UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN !

La commune dispose d'infrastructures sportives variées : salle multisports, rue Verte, piscine, stade Georges Pêtre (Evere), salle Guy Cudell. Cependant, ces infrastructures ne sont souvent pas ouvertes au public, pas fréquentées par les habitants de Saint-Josse ou pas conformes aux normes requises pour l'organisation d'événements sportifs !

Écolo-Groen Saint-Josse entend dès lors **développer et soutenir la pratique sportive** en optimisant les possibilités actuelles. Vu le nombre d'enfant et de jeunes à Saint-Josse ainsi que la nécessité de faire du sport à tout âge pour rester en bonne santé, il y a lieu de **rénover et adapter ces infrastructures** pour les rendre conformes aux normes d'hygiène et de sécurité les plus récentes.

Les chèques sport mis en place sont un succès mais leur offre est encore trop méconnue. Par ailleurs, ils doivent pouvoir favoriser les activités sportives exercées majoritairement par les filles, même si celles-ci sont parfois considérées comme artistiques (danse et gymnastique).

NOS PROPOSITIONS POUR QUE LE SPORT PUISSE ETRE PRATIQUE PAR TOUS :

- Achever le plus rapidement possible la **rénovation de la piscine Bains de Saint-Josse** rue Saint-François (fermée depuis 8 ans !) et financer son ouverture pendant les vacances scolaires ;
- Dans l'attente de cette réouverture, **trouver une solution afin que les élèves de Saint-Josse puissent apprendre à nager**, au besoin en louant des piscines existantes ;
- Soutenir les associations qui, comme Inser'Action, **enseignent la natation auprès de tous les publics** ;
- **Utiliser les infrastructures scolaires en dehors des heures de classe** pour y permettre la pratique sportive de tous ;
- Soutenir les associations qui **incitent les jeunes filles à pratiquer un sport** ou une activité physique ;
- Augmenter et **diversifier les activités parascolaires sportives** ;
- Encourager la pratique sportive par une **journée du sport** au cours de laquelle les habitants pourront s'initier à différentes disciplines et l'**organisation d'événements sportifs** (cross, parcours santé) **ou ludiques** (course de caisses à savon) ;
- **Développer les liens entre sport et vie saine**, notamment par les attentions particulières portées dans les écoles à l'importance d'une alimentation saine allée à une pratique sportive régulière ;
- **Soutenir les clubs sportifs**, existant sur la commune, faire un inventaire et une promotion du sport pour tous, les valoriser par des activités et une visibilité dans la commune (tennis de table, boxe, taekwondo, judo ...) pour favoriser l'inscription des enfants et des jeunes tennodois, ou susciter des conventions avec des clubs qui pratiquent d'autres sports ;
- Développer une **pratique sportive pour adultes**, en partenariat avec les associations qui mènent des projets dans le domaine de la remise en forme, **à tout âge** ;
- Envisager l'ouverture d'une **seconde salle publique de fitness** dans la commune ;
- Favoriser les **partenariats avec les Maisons de jeunes** afin d'encourager les pratiques sportives ;
- Organiser des **activités sportives estivales de bon niveau** pour les enfants habitant sur la commune.